

Conseil de Paris

Séance des 26, 27 et 28 mai 2015

Présenté par Raphaëlle Primet, Nicolas Bonnet-Oulaldj et les élu-es du groupe communiste-Front de Gauche

Vœu relatif aux conditions de détention de Mumia Abu-Jamal

Considérant que le Conseil de Paris a élevé, en décembre 2001, Mumia Abu-Jamal au rang de citoyen d'honneur de la Ville de Paris ;

Considérant le vœu présenté par les élu-es communistes et adopté par le conseil de Paris de janvier 2012 qui demandait au Maire de Paris d'intervenir auprès des autorités américaines pour la libération de Mumia Abu-Jamal ;

Considérant que Mumia Abu-Jamal est un symbole de la lutte contre la peine de mort dans le monde ;

Considérant que, suite à la mobilisation internationale, sa condamnation à la peine de mort commuée en peine de prison à vie sans possibilité de remise de peine ;

Considérant que l'état de santé de Mumia Abu-Jamal se dégrade chaque jour depuis le 30 mars, date à laquelle, en état de choc diabétique, il a été admis à l'infirmerie de la prison et y a séjourné dans des conditions discutables consistant notamment à le garder enchaîné à son lit tout au long du séjour ;

Considérant que le 1er Avril 2015, la famille de Mumia Abu-Jamal a rapporté qu'il tremblait de façon incontrôlable, avait du mal à respirer et avait perdu plus de 80 livres ;

Considérant que la décision de justice s'oppose à toute intervention de médecins spécialistes et extérieurs à la prison ;

Considérant que chaque jour qui passe sans diagnostic sérieux et sans traitement approprié l'expose au pire et à la mort.

Considérant que ces mauvais soins et abus provoquent et prolongent sa douleur et l'affaiblissent au point de se rapprocher d'une forme de torture ;

Considérant que la mort subite, inattendue et inexplicquée de prisonnier politique « Phil Afrique » de l'organisation MOVE l'an dernier alors qu'il était sous surveillance médicale en prison, est l'un des nombreux exemples d'accidents mortels rencontrés par les prisonniers devant suivre des soins de santé en prison ;

Considérant les connexions croissantes entre la campagne « soutenir Mumia », le mouvement noir « Lives Matter » contre la violence policière et la lutte contre l'incarcération de masse et le racisme existant dans la police et la justice américaine ;

Considérant que ce traitement s'apparente à une condamnation à mort par négligence médicale ;

Considérant les interventions de nombreuses personnalités internationales, à l'instar du prix Nobel de la paix Desmond Tutu, auprès du gouverneur de Pennsylvanie afin que Mumia Abu-Jamal puisse être soigné dans des conditions acceptables ;

Sur proposition de Raphaëlle Primet, Nicolas Bonnet-Oulaldj et des élu-es du groupe Communiste-Front de Gauche, le conseil de Paris émet le vœu que la Maire de Paris :

- **adresse à Mumia Abu-Jamal lettre de soutien dans son combat contre la maladie ;**
- **s'adresse au Gouverneur de Pennsylvanie pour que Mumia Abu-Jamal puisse être soigné dans des conditions acceptables ;**
- **interpelle les autorités américaines afin que Mumia Abu-Jamal puisse être libéré.**